

DEMANDE DE CONTROLE D'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF PREALABLE  
A LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER

**Coordonnées du propriétaire :**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
CP VILLE : .....  
N° Tél portable : ..... N° Tél fixe : .....  
Mail : .....@.....

**Demande à ce que soit réalisé l'état des lieux de l'assainissement sur la propriété :**

Adresse : .....  
CP VILLE : .....  
Section et numéro de parcelle : ..... Nombre de logement(s) : .....  
Eau coupée :  Oui  Non **Si oui, prévoir des jerricans d'eau.**

**Contact pour la prise de rendez-vous et le contrôle sur site (si différent du propriétaire) :**

Nom : ..... Prénom : .....  
N° Tél portable : ..... N° Tél fixe : .....

**La vente immobilière est suivie par l'office notarial (si connue) :**

Nom : .....  
Mail : .....@.....

**La facture sera adressée à (si différent du propriétaire) :**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
CP VILLE : .....  
N° Tél portable : ..... N° Tél fixe : .....  
Mail : .....@.....

Je soussigné ..... m'engage à régler la facture de **150 € (forfait déplacement, une heure de visite, édition rapport et conclusion), 50 €/logement ou local supplémentaire et 43,26 €/heure supplémentaire correspondant au contrôle ci-dessous énoncé. Toute contre-visite avec un déplacement sera facturée à 60 €. Tous les tarifs sont exprimés en H.T. (TVA à 10 %).**

**Le propriétaire s'engage à rendre accessible et ouvrable tous les regards de visite liés aux eaux usées et pluviales. Le propriétaire s'engage à nous permettre l'accès dans le(s) logement(s) ou locaux le jour du contrôle.**

A défaut d'accessibilité, le contrôleur ne pourra pas être tenu responsable de mauvaises conclusions sur le rapport.

Le contrôle diagnostic assainissement collectif effectué dans le cadre de la vente d'un bien immobilier permet d'établir un état des lieux de l'installation d'assainissement collectif à la date du contrôle et permettant d'établir la conformité du branchement.

Un exemplaire papier et/ou numérique sera adressé au payeur de la prestation. Le contrôle de conformité est réalisé par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon.

Le propriétaire ou/et le payeur de la prestation reconnaît avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur et du règlement de service de l'Assainissement Collectif applicable dans le domaine des contrôles de l'Assainissement Collectif.

Le propriétaire  
A .....  
Le .....

Signature (précédé de la mention « lu et  
approuvé »)

Le payeur (s'il est différent du propriétaire)  
A .....  
Le .....

Signature (précédé de la mention « lu et  
approuvé »)